

tels qu'ils résultent d'un acte public reçu par M^e E.-A.-M. Vandenhoueten, notaire à Bruxelles, sous la date du 21 février 1866. (Monit. du 10 mars 1866.)

Extraits des statuts.

La société a pour objet :

1^o La construction, par voie de concession de péages, d'une route pavée à établir sur les communes de Chatelineau et de Chatelet, en prolongement de la route de Lodelinsart à la Sambre, pour relier directement la station de Chatelineau des chemins de fer de l'État et du Grand-Central Belge, avec les routes aboutissant au haut de la ville de Chatelet et les principales rues de cette ville; conformément aux stipulations du cahier des charges, approuvé par le ministre des travaux publics, le 7 août 1863, et qui a fait l'objet de l'adjudication publique de la concession, le 15 septembre même année, par-devant le gouverneur du Hainaut à Mons;

2^o La construction d'un pont sur la Sambre.

Le siège de la société est à Chatelet. — La société aura la même durée que la concession, qui finira quatre-vingt-dix ans après le jour où la route et le pont auront été mis à la disposition du public. Cette époque sera constatée par un procès-verbal régulier qui sera déposé chez le notaire soussigné. — L'avoir social est représenté par quatre cents actions qui ne portent aucune mention de valeur ni de capital et qui donnent droit à la quatre centième partie de l'avoir social et des bénéfices, ce qui sera énoncé sur les titres. — Trois cent vingt actions sont dès aujourd'hui

souscrites par les comparants. — Le taux d'émission en est déterminé par le conseil d'administration, à l'unanimité. Aucun appel de fonds ne peut être fait au delà de ce taux.....

149. — 6 MARS 1866. — LOI ouvrant un crédit spécial de 600,000 fr. au ministère de l'intérieur (1). (Monit. du 8 mars 1866.)

Léopold II, etc. Les chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

Article unique. — Il est ouvert au ministère de l'intérieur un crédit spécial de six cent mille francs (fr. 600,000), applicable aux dépenses résultant de la participation des producteurs belges à l'exposition universelle qui doit avoir lieu à Paris en 1867.

Ce crédit sera couvert au moyen des ressources ordinaires.

Promulguons, etc.

Contre-signée par le ministre de l'intérieur,
M. ALP. VANDENPEEREBOOM.

150. — 6 MARS 1866. — LOI relative à la mendicité, au vagabondage et aux dépôts de mendicité (2). (Monit. du 10 mars 1866.)

Léopold II, etc. Les chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

(1) Session de 1865-1866.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

Documents parlementaires. Exposé des motifs et texte du projet de loi, ainsi que les annexes. Séance du 16 janvier 1866, p. 158-161. — Rapport. Séance du 26 janvier 1866, p. 235-237.

Annales parlementaires. Discussion et adoption. Séance du 21 février 1866, p. 416.

SÉNAT.

Documents parlementaires. Rapport. Séance du 23 février 1866, p. IX.

Annales parlementaires. Discussion générale. Séance du 24 février 1866, p. 221. Discussion de l'article unique et adoption. Séance du 26 février, p. 232.

(2) CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

Session de 1864-1865.

Documents parlementaires. Exposé des motifs et texte du projet de loi. Séance du 17 novembre 1864, p. 129-131. — Rapport. Séance du 18 mars 1865, p. 512-521. — Rapport sur des amendements. Séance du 9 mai, p. 642-643.

Annales parlementaires. Discussion générale. Séances des 2 mai 1865, p. 851-859, et 3 mai, p. 861-867. — Discussion des articles. Séances des 3 mai, p. 867-870; 5 mai, p. 885-890; 6 mai, p. 891-901;

10 mai, p. 915-921, et 11 mai, p. 923-929. — Second vote. Séances des 16 mai, p. 941-947, et 17 mai, p. 949-950. Adoption. Séance du 17 mai, p. 950.

SÉNAT.

Session de 1864-1865.

Documents parlementaires. Rapport. Séance du 27 juin 1865, p. LXXIII-LXXVII.

Annales parlementaires. Discussion générale. Séance du 1^{er} juillet 1865, p. 519-520.

Session de 1865-1866.

Annales parlementaires. — Discussion des articles. Séances des 30 janvier 1866, p. 39-49; 31 janvier, p. 51-60; 1^{er} février, p. 61-74; 2 février, p. 75-86, et 3 février, p. 87-92. — Second vote et adoption. Séance du 5 février, p. 100.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

Session de 1865-1866.

Documents parlementaires. Rapports sur les amendements votés par le Sénat. Séance du 22 février 1866, p. 249-250.

Annales parlementaires. Discussion de ces amendements et adoption de la loi. Séance du 27 février 1866, p. 430.

Exposé des motifs.

« Messieurs,

« Le régime prohibitif de la mendicité consacré